

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 avril 2020, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants : Mme Suzanne Jutras, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Le conseiller Sébastien Alix est absent.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

SÉANCE TENUE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale que la présente séance soit tenue à huis clos;

EN CONSÉQUENCE;

2020-074

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos;

QUE Madame Suzanne Paradis, journaliste pour le journal communautaire *Le Reflet du canton de Lingwick*, assiste également à la séance via Skype.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-075

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2020-076

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Finalement, ce sera un dossier qui aura été acheminé à la MRC du Haut-Saint-François pour la vente pour taxes impayées qui devait avoir lieu le 11 juin prochain. L'arrêté ministériel du 2 avril 2020 demande que soit reportée, après la fin de l'état d'urgence sanitaire, les procédures de vente pour taxes. Le processus n'est pas arrêté, mais plutôt gelé.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

- **La mairesse Céline Gagné**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentante à la MRC
 - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François
 - Comité de la route 257
 - Comité de sécurité public MRC
 - Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
 - *Communication Haut-Saint-François* (MRC)

2 mars séance du conseil

5 mars rencontre comité de la route 257

10 mars comité de sécurité publique MRC

10 mars atelier à la MRC

12 mars rencontre spéciale comité route 257 avec Pierre Grondin d'Exp

18 mars conseil des maires

30 mars atelier du conseil

31 mars vidéo conférence obligatoire comité route 257 (présentation du rapport de M. Grondin)

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en mars 2020.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
 - Remplaçant au conseil des maires
 - *Communication Haut-Saint-François*
 - Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale
 - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
 - Bâtiments municipaux
 - Réseau Biblio de l'Estrie

2 mars séance du conseil

4 mars rencontre Transport de personnes HSF pour contrat d.g. et covid-19

30 mars atelier du conseil

- **La conseillère Suzanne Jutras**
 - Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
 - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
 - *Journal Le Haut-Saint-François*
 - Comité des loisirs de la MRC
 - Comité consultatif en environnement (CCE)

2 mars séance du conseil

3 mars réunion du comité consultatif en environnement

11 mars comité loisir de la MRC

30 mars atelier du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**
 - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
 - Développement touristique, culture, protection du patrimoine
 - Bâtiments municipaux

2 mars séance du conseil

9 mars rencontre au bureau municipal de M. Normand Carrier (Béton L. Barolet)

et discussion téléphonique avec M. Dany Prévost (Groupe Prévost inc.) au sujet de la fondation de l'abri permanent
30 mars atelier du conseil

- **Le conseiller Sébastien Alix**
 - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - Environnement, protection des milieux naturels
 - Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
 - Comité consultatif de développement – développement économique
 - Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

2 mars séance du conseil
30 mars atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**
 - Loisirs : animation et participation – Parc-en-ciel
 - Développement touristique, culture, protection du patrimoine
 - Environnement, protection des milieux naturels
 - Comité consultatif en développement (CCD) – développement économique
 - Comité consultatif en environnement (CCE)

2 mars séance du conseil
3 mars réunion du comité consultatif en environnement
30 mars atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**
 - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
 - Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

2 mars séance du conseil
19 mars c.a. de la *Régie incendie des Rivières*
30 mars atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019

Madame Josée Bolduc, directrice générale, dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés.

Les états financiers 2019

	2018	2019
Revenus		
Fonctionnement	1 038 957 \$	1 069 387 \$
Investissement	169 727 \$	57 656 \$
	1 208 684 \$	1 127 043 \$
Charges		
Administration générale	206 555 \$	220 132 \$
Sécurité publique	133 589 \$	136 095 \$
Transport	307 657 \$	320 625 \$
Hygiène du milieu	96 088 \$	123 008 \$
Santé et bien-être	1 500 \$	1 400 \$
Aménagement, urbanisme et dév.	30 536 \$	33 709 \$
Loisirs et culture	50 176 \$	67 200 \$
Frais de financement	4 313 \$	2 319 \$
Amortissement des immobilisations	164 684 \$	175 620 \$
	995 098 \$	1 080 108 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	213 586 \$	46 935 \$
moins revenus d'investissement	169 767 \$	57 656 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	43 859 \$	(10 721 \$)

Immobilisations	195 761 \$	208 728 \$
Financement	(47 700) \$	(33 500) \$
Affectations	(38 483) \$	(47 193) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	153 437 \$	117 314 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2018	2019
Actifs financiers	481 427 \$	540 367 \$
Passifs	(209 378) \$	(283 987) \$
Actifs financiers nets	272 049 \$	256 380 \$
Actifs non financiers	2 970 463 \$	3 033 068 \$
Excédent accumulé	3 242 512 \$	3 289 448 \$
Détail de l'excédent accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	311 244 \$	337 878 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financière et fonds réservés	85 413 \$	117 370 \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	2 845 855 \$	2 834 200 \$
	3 242 512 \$	3 289 448 \$

7.2 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N°355-2020 POUR DÉTERMINER LE TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 17 – TAUX D'INTÉRÊTS

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Jonatan Audet, avec demande de dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera déposé dans le but de modifier le règlement n°355-2020 portant sur la taxation pour l'année 2020, afin d'abroger l'article 17 intitulé – Taux d'intérêts.

7.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N°356-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LE TAUX DE TAXE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

ATTENDU QUE le Canton de Lingwick a adopté le 13 janvier 2020, le Règlement 355-2020 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020;

ATTENDU QUE l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci;

ATTENDU QU' un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Jonatan Audet lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR (viendra lors de l'adoption)

ET RÉSOLU

QUE l'article 17 – taux d'intérêts est abrogé du règlement n°355-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 TAUX D'INTÉRÊT CHARGÉS POUR LES COMPTES TAXES

ATTENDU QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux d'intérêt différent que celui prévu, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

ATTENDU QUE la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux de la taxe foncière annuelle applicable sur son territoire pour une certaine période;

À CES CAUSES;

2020-077

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le taux d'intérêts chargé pour les comptes de taxes en souffrance est de 12% l'an;

QUE le taux d'intérêts applicable au deuxième versement de taxe foncière 2020 dû à la Municipalité qui demeure impayé en date du 30 juin 2020 est établi à 0% par année et ce, jusqu'au 30 août 2020. Après cette période le taux redevient à 12%.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 COMPENSATION VERSÉE AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

2020-078

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QU'une compensation de 30 \$ sera attribuée à chaque membre du comité consultatif en environnement (CCE) pour sa présence à une réunion convoquée à l'intérieur de la localité pour l'exercice des fonctions qui lui sont attribués par le conseil. Pour un élu membre du CCE, seul le règlement sur la rémunération des élus s'applique.

QUE les dépenses relatives aux frais de déplacement et aux frais réellement encourus pour une rencontre effectuée à l'extérieur de la localité sont admissibles s'ils ont été auparavant autorisés par le conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – PROLONGATION DE L'OFFRE D'EMPLOI

ATTENDU QUE les conditions actuelles ne sont pas favorables aux rencontres de candidats pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

EN CONSÉQUENCE;

2020-079

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU de prolonger la période de réception des curriculum vitae pour le poste ci-haut mentionné jusqu'au 16 avril 2020. L'offre d'emploi sera réaffichée sur le site de Québec municipal et sur celui d'Emploi Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 EXPO-CHAMPS BIO DE LA COOPÉRATIVE POUR L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ÉCOLOGIQUE (CAPÉ)

2020-080

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise, le 30 août prochain, la tenue d'un souper et d'une soirée dansante, organisés dans le cadre de l'Expo-champ bio de la CAPÉ, sur le terrain municipal situé au centre du village de Sainte-Marguerite, de même que l'utilisation du stationnement du centre municipal et de celui de l'église pour la journée. Les organisateurs sont aussi autorisés à vendre et/ou servir des boissons alcoolisées, à la condition qu'ils obtiennent le permis nécessaire de Régie des alcools, des courses et des jeux. La municipalité ne peut pas confirmer pour le moment que l'abri permanent prévu sur ce terrain sera construit à la date de l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.8 MOULIN DES CÈDRES PHASE II – AIDE FINANCIÈRE

2020-081

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick verse un montant de 150 \$ à la Coopérative du Moulin des cèdres – phase II, pour son projet de construction, dans la municipalité de Weedon, d'une résidence pour les personnes de 75 et plus ou en légère perte d'autonomie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 MOISSON HAUT-SAINT-FRANÇOIS – AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT l'actuelle pandémie mondiale de la COVID-19 et la fermeture de plusieurs commerces et entreprises mettant à pied de nombreux travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE la situation financière de plusieurs citoyennes et citoyens de la MRC du Haut-Saint-François est critique;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Moisson Haut-Saint-François répond à un volume de demandes d'aide alimentaire plus élevé qu'à l'habitude;

EN CONSÉQUENCE;

2020-082

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal du Canton de Lingwick souhaite utiliser l'excédent de fonctionnement affecté *Comité-MADA*, d'un montant de 771 \$, afin de l'octroyer à l'organisme Moisson Haut-Saint-François dans le but de l'aider à pallier aux demandes supplémentaire engendrées par la pandémie de la COVID-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.10 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2020;

EN CONSÉQUENCE,

2020-083

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période d'avril 2020;

<i>Engagements de crédits</i>	
Administration	
Album des finissants L-S-L	60 \$
Chasse d'eau urinoirs (4) + matériel	175 \$
Total administration	235 \$

Transport – voirie municipale	
Asphalte froide (1 palette)	580 \$
Gravier – réparation	1 500 \$
Pointes au carbure – niveleuse (60)	980 \$
Antirouille	800 \$
Peinture orange (marquage)	70 \$
Total transport – voirie municipale	3 930 \$
TOTAL :	4 165 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.11 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière a acheminé aux membres du conseil un rapport de l'état des activités de fonctionnement au 29 février 2020 et celui-ci est déposé.

7.12 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE MARS 2020 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
19721	Reveur général Canada	Remises de l'employeur	1 837,45 \$
19722	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 545,22 \$
19723	Le Reflet, journal comm.	Adhésion 2020	300,00 \$
19724	Bibliothèque de Lingwick	Subvention 2020	250,00 \$
19725	Serv. Cartes Desjardins	Lampes, timbres	517,39 \$
19726	Hydro-Québec	Éclairage public	129,31 \$
19727	Hydro-Québec	Garage	1 108,39 \$
19728	Bell Canada	Ligne garage	81,94 \$
19729	Bell Canada	Ligne fax	82,18 \$
19730	Pierre Chouinard & Fils	Diésel	3 059,10 \$
19731	Pétroles Sherbrooke	Huile chauffage garage	767,88 \$
19732	JN Denis inc.	Rép., insp., urée, pièces	1 312,16 \$
19733	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	259,82 \$
19734	Ville de East Angus	Cour municipale	2 301,61 \$
19735	Municipalité de Weedon	Insp. en bâtiment	378,44 \$
19736	Radar-Alarme	Télesurv. Centre mun.	179,36 \$
19737	Serv. San. Denis Fortier	Cueillette mat.rés. 2 mois	8 981,97 \$
19738	Céline Gagné	Frais de déplacement	83,30 \$
19739	Suzanne Jutras	Frais de déplacement	29,40 \$
19740	Fonds info territoire	Avis de mutation	12,00 \$
19741	L'Écho de Frontenac	Offre d'emploi	370,68 \$
19742	Josée Bolduc	Petite caisse	80,05 \$
19743	Dicom Express	Avis vente pour taxe	61,09 \$
19744	Groupe Ultima	Ass. additionnel Fadoq	164,00 \$
19745	Superior Sany Solutions	Cire à plancher	152,23 \$
16746	Raymond, Chabot, Grant...	Audit - paiement final	7 415,89 \$
16747	CNESST	Frais de gestion + diff.	79,96 \$
19748	DBO Expert inc.	Contrat suivi inst.sept.	89,95 \$
19749	Centre agricole Expert	Tuyau niveleuse	16,04 \$
19750	Alsco corp.	Buanderie	344,34 \$
19751	Guy Lapointe	Frais de déplacement	37,73 \$
19752	Valoris-Régie HSF/Sherb.	Enfouissement fév. mars	3 126,53 \$
19753	Régie Récup Estrie	Quote-part	2 142,00 \$
19754	Pièces d'auto Angus	Applicateur nett. freins	64,33 \$
19755	Casey Sylvester	Frais dépl. + cell. 2 mois	293,82 \$
19756	Axion	Tél. monte-pers. + wifi	77,62 \$

19757	Tech-Nic réseau cons.	Office 365 (8 mois)	164,41 \$
19758	Pascal Sévigny	Dépl.. fév. mars + cell.	674,69 \$
19759	Chambre de Commerce	Cotisation 2020	132,22 \$
19760	ÉlevAction	Rép. monte-personnes	298,30 \$
19761	Régie des Rivières	Quote-part 2 de 4	13 260,25 \$
19762	Alexandre Latulippe	Frais dépl. + cell.	43,52 \$
19763	Cain Lamarre	Lettre au vérificateurs	129,79 \$
19764	Quincaillerie NS Girard	Prod. nett., papier hyg.	74,45 \$
Total des chèques :			55 510,81 \$
05/03	Salaires	5 employés	3 263,61 \$
12/03	Salaires	4 employés	2 687,25 \$
19/03	Salaires	4 employés	2 687,25 \$
26/03	Salaires	4 employés	2 687,25 \$
02/04	Salaires	4 employés	2 759,72 \$
06/04	Martin Loubier	Rémunération élu	305,85 \$
06/04	Guy Lapointe	Rémunération élu	347,40 \$
06/04	Sébastien Alix	Rémunération élu	305,85 \$
06/04	Daniel Audet	Rémunération élu	341,45 \$
06/04	Jonatan Audet	Rémunération élu	305,85 \$
06/04	Céline Gagné	Rémunération élu	673,58 \$
06/04	Suzanne Jutras	Rémunération élu	383,00 \$
Total :			72 258,87 \$

2020-084

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 72 258,87 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2020-04-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 72 258,87 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Paradis demande les précisions suivantes : nom du programme dont la mairesse a fait mention lors de son rapport (PIIRL) et la date de l'Expo-champ bio.

9. PAUSE SANTÉ

La séance étant tenue à huis clos, il n'y a pas eu de pause santé.

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 ABAT-POUSSIÈRE EN FLOCON ÉTÉ 2020 – FOURNISSEUR RETENU

ATTENDU la résolution 2020-061 adoptée le 2 mars 2020 pour une demande de soumission dans le but d'obtenir le prix unitaire d'une (1) tonne métrique (en sacs ou ballots de 1 000 kg) d'abat-poussière de type chlorure de calcium en flocons, le produit certifié à la norme BNQ 2410-300/2009, ayant une concentration de 80-87% pour une quantité approximative de 25 à 30 tonnes métriques;

ATTENDU QUE les soumissions concernant cet appel d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document, le 26 mars 2020 à 13 h 05;

ATTENDU QUE la demande a été effectuée auprès de 2 fournisseurs et que deux compagnies ont présenté des soumissions, soit :

- Somavrac inc. : 625 \$ / ballot
- Sel Warwick inc. : 605 \$ / ballot

2020-085

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE la soumission de la compagnie Sel Warwick inc., au prix de 605 \$ du ballot sans les taxes, incluant les frais de livraison et de déchargement à Lingwick, soit retenue.

QUE la quantité d'abat-poussière nécessaire pour la saison 2020 est de 30 ballots.

QUE les ballots devront être scellés de façon hermétique, empêchant ainsi l'air et l'eau d'atteindre le produit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 FAUCHAGE DE BORDS DE ROUTES

2020-086

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de retenir les services de Les débroussaillers G.S.L. inc. pour les travaux de fauchage des bords de routes, avec une faucheuse rotative New Holland, pour les chemins municipaux le nécessitant, de même que pour le stationnement du pont couvert. Pour la partie de la route 257 partant de la route 108 jusqu'aux limites de la municipalité de Weedon, 2 passes seront exécutées.

Le tarif, incluant le personnel et la machinerie est de 80 \$ / heure pour le fauchage régulier ou de 58 \$ du kilomètre (28 \$ la première passe et 30 \$ la deuxième) pour la partie où 2 passes seront effectuées, plus les taxes applicables, sans frais de transport. Les travaux devront être réalisés entre le 11 et le 25 juillet 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 VÉRIN À AIR HYDRAULIQUE POUR CAMIONS ET CHANDELLES 22 TONNES

2020-087

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'effectuer l'achat d'un vérin à air hydraulique pour les camions, capacité de 50 tonnes et d'une paire de chandelles 22 tonnes chez Centre du camion (Amiante) inc. Le coût du vérin est de 906,95 \$ et la paire de chandelles coûte 216,45 \$ plus les taxes. Ces articles ont une garanti de 2 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 AVERTISSEUR DE BENNE RELEVÉE – CAMION 2014

ATTENDU QUE le 1^{er} septembre 2020, tous les véhicules visés devront être munis d'un dispositif de témoin lumineux et avertisseur sonore de benne basculante relevée;

2020-088

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU DE faire installer un avertisseur de benne relevée sur le camion 2014 par Garage JN Denis inc. Le coût, incluant l'installation, est de 849,95 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.5 TRAVAUX DE NIVELEUSE POUR LA VILLE DE SCOTSTOWN

2020-089

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU d'accepter d'exécuter des travaux de nivelage pour la ville de Scotstown au montant de 120 \$ de l'heure.

Les chemins visés sont :

- la route 257 (entre les limites de Lingwick et la rue Albert) lorsque le canton de Lingwick fait sa propre partie de cette route;
- la rue J.B Godin, l'entrée du parc Walter-McKenzie, le chemin Dell, le chemin d'accès au réservoir d'eau potable et le chemin d'accès à la station d'épuration une fois par année, si nécessaire.

Tous ces travaux seront être exécutés chemin faisant, c'est-à-dire en continuité avec les travaux de nivelage sur les chemins de Lingwick, afin d'éliminer les frais de déplacement et seulement lorsque ces travaux ne causent pas de retard dans les travaux priorités par la municipalité. En dehors des travaux de nivelage prévus dans le canton de Lingwick ou si l'horaire ne le permet pas, la Ville de Scotstown devra faire affaire avec une entreprise offrant le service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 COMPOSTAGE – INSTALLATION POUR LE CENTRE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité a prévu installer des bacs à compostage à l'arrière du centre municipal et près du lieux où se tient le marché public;

2020-090

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU

D'effectuer l'achat du matériel nécessaire pour la fabrication de deux bacs de compostage, lesquels seront situés à l'arrière du centre municipal. Ces bacs seront fabriqués par M. Serge LaRoche et le coût est de 100 \$ chacun, incluant le matériel et la main d'œuvre;

QU'un bac brun sera installé près du kiosque servant de bar au marché public pour la saison estivale et que ce bac sera transvidé chaque semaine dans les bacs de compostage situés à l'arrière du centre municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 MODIFICATIONS AUX RÉSOLUTIONS N°2020-063 ET N°2020-064 RELATIVES AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-091

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU

QU'en conséquence de l'épisode de coronavirus que vit le Québec actuellement, la collecte des vieux vêtements dans le cadre de la campagne « *L'Estrie met ses culottes* » et la collecte du matériel électronique et électrique, prévues le 2 mai prochain sont annulés. Ces articles pourront être recueillis à l'écocentre mobile;

QUE la date de réservation de l'écocentre mobile du printemps est modifiée pour la semaine du 9 au 15 mai 2020, à moins que les autorités gouvernementales demandent de reporter à plus tard les déplacements dans les écocentres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 AMÉNAGEMENT D'UN REFUGE POUR LES MONARQUES

ATTENDU QUE la municipalité est reconnue *Municipalité amie des monarques* depuis l'été 2018 et que certaines actions doivent être réalisées;

2020-092

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU d'aménager un refuge pour les monarques sur le côté ouest de la butte de glisse. La phase I du projet consiste à la mise en condition du terrain et la destruction des adventices. Pour cette phase l'achat d'une bâche de 100' X 20', au coût de 134 \$ plus taxes, est autorisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 ABRI PERMANENT – FONDATION

ATTENDU QUE le Règlement de gestion contractuelle n°350-2019 adopté par le Canton de Lingwick autorise de conclure un contrat de gré à gré pour les dépenses d'au moins 25 000 \$ et inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public et que les mesures inhérentes à ce règlement sont respectées;

2020-093

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la proposition de Construction Groupe Prévost inc. pour la construction de la fondation de béton pour l'abri permanent, tel que décrit dans l'estimation des coûts déposé le 19 février 2020 et comprenant :

- l'excavation de ± 16" d'épaisseur;
- le drain de fondation avec pourtour 4" avec pierres ¾ net et membrane;
- 16" de sable mg112 compacté;
- le nivelage du terrain;
- 11 semelles 36" X 36" par 10";
- 11 colonnes de béton 13" x 8" avec armature
- l'installation de deux épaisseurs d'isolant 2" R10 en dessous de la dalle qui excède de 24" au contour;
- une dalle de béton 30' X 44', 32 MPA, 6" d'épaisseur avec armature de ½ @ 12" c/c
- la pose d'un scellant sur la base de béton (protection et anti-tache).

Le coût, d'un montant de 25 580 \$ plus taxes, inclut les matériaux, la main d'œuvre et tous les frais inhérents.

Tous ces travaux devront être terminés pour le 1^{er} juin 2020, prioritairement. Si, pour des raisons relatives à la crise actuelle du Coronavirus, les travaux ne peuvent être terminés avant le 1^{er} juin 2020, ils seront reportés au mois de septembre prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 PROJET D'ABRI PERMANENT – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION N°2019-238

ATTENDU QUE dans la résolution n°2019-238, octroyant le contrat de construction de la charpente de l'abri permanent, il était indiqué que les travaux devaient être terminés pour le 1^{er} juin 2020 et que, passé ce délai, il y aurait pénalités;

ATTENDU QUE plusieurs commerces et compagnies au Québec, dont les entreprises en construction, sont mis en pause jusqu'au 4 mai prochain minimalement, à cause de la crise du coronavirus;

EN CONSÉQUENCE;

2020-094

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE la résolution n°2019-238 est modifiée en tenant compte de la crise actuelle et que les nouveaux délais pour terminer les travaux de construction de l'abri permanent sont fixés au 8 juin 2020;

QU'advenant le cas où la période de mise en pause du Québec se prolonge et/ou que la fondation de béton ne peut être construite dans les délais prévus, de sorte que l'abri ne pourrait être terminée pour le 8 juin 2020, les travaux seront reportés à septembre prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.3 CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE – ADHÉSION 2020-2021

2020-095

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de renouveler l'adhésion du Canton de Lingwick au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour la période 2020-2021. Le coût de l'adhésion est de 70 \$. Mme Suzanne Jutras est désignée représentante de la municipalité pour participer à l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16. SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- La journaliste du journal *Le Reflet* demande à quel endroit est prévu l'achat du vérin hydraulique, la grandeur exacte de la bâche qui sera achetée pour la préparation du terrain pour le refuge des monarques et la grandeur de la fondation en béton.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-096

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 10.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.